

L'accompagnement des mineurs étrangers isolés à Grenoble



MIGRANTS

16/08/2020

Dans le dispositif Mineurs non accompagnés (MNA), le Secours Catholique de l'Isère accompagne depuis 2012 des jeunes non reconnus mineurs par le département. Sans hébergement, sans repères et sans connaissances de l'Administration française, ils se retrouvent démunis, déboussolés et ont besoin de pouvoir être

informés et accompagnés pour accéder à leurs droits

Nous offrons un premier accueil pour informer, orienter et accompagner physiquement les jeunes aux rendez-vous. Les premiers temps, nous proposons plusieurs rencontres par semaine, ce qui permet au jeune d'avoir une attache physique et un cadre temporel pendant une période de vide, où il/elle erre pour trouver de quoi manger et de l'aide.

PENDANT CES PREMIERS RENDEZ-VOUS, DE NOMBREUSES DÉMARCHES SONT RÉALISÉES

- Un signalement au 115, même s'il est assez rare qu'il ait une place d'hébergement, surtout hors période hivernale.
- L'accompagnement à la Cimade pour débuter les démarches de recours devant le Juge des Enfants pour être reconnu mineur notamment la récupération de l'évaluation (de la minorité et de l'isolement) auprès du Département et la mise en relation avec un avocat. Les jours d'audience, nous accompagnons les jeunes au tribunal jusque dans la salle d'attente, puis on prend le temps après de discuter avec eux et l'avocat de comment cela s'est passé et de ce qui va se passer par la suite.
- Domiciliation auprès de l'ADA (Accueil des Demandeurs d'Asile, association partenaire) pour permettre la réception des courriers. Nous nous rendons ensuite à l'ADA 2 fois par semaine pour récupérer les courriers, les transmettre aux jeunes et surtout s'assurer qu'ils comprennent le contenu du courrier et les conséquences, bonnes ou mauvaises, qui en découlent.
- Pour permettre l'accès aux droits santé, le jeune est orienté vers Médecin du Monde pour voir un médecin et rencontrer une assistante sociale pour faire une demande de carte AME (Aide Médicale d'Etat).
- Nous prenons aussi rendez-vous au centre départemental de santé pour permettre un dépistage de la tuberculose et la vaccination si le jeune est d'accord.
- Nous faisons également une demande de tarification solidaire pour emprunter les transports en commun à moindre coût. L'accompagnement physique pour récupérer la carte est nécessaire afin d'expliquer aux agents de la TAG (Transport Agglomération Grenobloise) que le jeune n'a pas de document

- d'identité avec lui (ou alors qu'un document sans photo) mais qu'il a bien le droit à l'abonnement à 2,50€ par mois. Le Secours Catholique finance cette abonnement mensuel.
- En cas de besoin, une orientation et un accompagnement à Emmaus Connect permet l'achat d'un téléphone et/ou d'une carte SIM pour permettre au jeune de nous contacter et inversement. Cet outil est primordial pour garder le contact entre les rendez-vous, notamment lorsqu'ils sont moins fréquents du fait de la stabilisation de la situation du jeune.

La mission la plus complexe à réaliser est la recherche d'une solution d'hébergement. Cela commence toujours par l'appel au 115 mais les chances de prise en charge étant très limitées, il est nécessaire de chercher dans le réseau partenaire ou de familles d'accueil des solutions, même temporaires, pour permettre au jeune de se poser dans un cadre sécurisé. Les solutions peuvent être le réseau Esaïe du Diaconat Protestant, les familles d'accueil du Secours Catholique, le réseau Welcome si le jeune est en demande d'asile, les abris de Solidarité St Martin (Diocèse de Grenoble).

Une fois l'hébergement trouvé, l'accès à la scolarisation par l'association 3 AMIE (Accueil Aide Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers) est possible. Cela passe par un premier rendez-pour rencontrer le jeune et présenter l'association, puis il ou elle passe des tests pour évaluer son niveau afin qu'il ou elle intègre une classe adaptée à ses capacités. Des cours de français, math, philosophie, histoire ou encore dessin technique y sont dispensés par des professeurs bénévoles. Puis l'association se charge d'accompagner le jeune pour passer de nouveaux tests au CIO (centre d'information et d'orientation) en vue d'une affectation dans le cadre scolaire conventionnel adapté à son niveau (collège, lycée, CAP ...).

CHAQUE VENDREDI APRÈS-MIDI À L'ÉQUIPE DE GRENOBLE, NOUS TENONS UNE PERMANENCE DÉDIÉE AUX MINEURS.

Lors de ces permanences, nous réalisons les démarches administratives (renouvellement de la demande d'hébergement auprès du 115, paiement de l'abonnement de transport mensuel, lecture des courriers, etc...) mais surtout nous partageons des moments conviviaux autour de jeux de société (dame, puissance 4...), coloriages et lectures ou discussion autour de la carte du monde. Ces moments permettent des échanges plus informels, la rencontre des jeunes entre eux, le

relâchement entre les rendez-vous administratifs souvent très lourds. Lors de ces permanences, deux bénévoles sont présentes, parfois en alternance. L'une anciennement assistante sociale qui peut réaliser des démarches administratives, la seconde anciennement médecin psychiatre qui peut s'entretenir en individuel avec les jeunes qui en ressentent le besoin.

Le Secours Catholique devient la maison, le lieu repère, où les jeunes peuvent poser leurs questions, exprimer leurs besoins, leurs difficultés et leur mal-être. Nous sommes là pour les rassurer, leur expliquer ou réexpliquer les aspects les plus complexes des démarches engagées, les accompagner physiquement lors de rendez-vous importants ou stressants pour eux. Même en devenant majeurs, certains continuent à venir solliciter de l'aide ou passent parfois pour « dire bonjour », donner des nouvelles.

https://isere.secours-catholique.org/notre-actualite/laccompagnement-des-mineurs-etrangers-isoles-grenoble